

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 MARS 2020

N° 2020-034

**Finances
Budget Annexe La Couture – Budget Primitif 2020
Approbation et autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 02 Mars 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Serge LEBRUN, Pascal FOULON, Dominique RENAULT, Jean-Marc MASSE, Marie-Françoise QUÉRÉ, Joël GIRARD, Daniel BOCQUET, Adeline BOIZARD, Carl LEQUERTIER, Stéphanie CHANE-CHU, Éric DODET, Valérie LABOUCHE, Laurent JUTIGNY, Christine GOBLET, Gilles HUBERT, Jacqueline BLIN et Raymond DOUARE.

En exercice : 22
Présents : 18
Votants : 22

Excusés :

Céline JUNGES - GIRLANDA, Vanessa RICHARD, Anne D'AUX, Nathalie GUILLOTEAU.

Pouvoirs :

Vanessa RICHARD à Marie-Françoise QUERE, Anne d'Aux à Pascal FOULON, et Nathalie GUILLOTEAU à Carl LEQUERTIER.

Secrétaire auxiliaire : Alexandra BIE-BOUGARD.

N° 2020-034

Finances - Budget Annexe La Couture – Budget Primitif 2020 – Approbation

ID: 045-214502692-20200309-2020_34-DE

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal le budget primitif 2020 de l'opération urbaine « La Couture ».

Le projet de budget 2020 s'élève à 845 368,04 € qui se répartissent ainsi :

- 282 449,71 € pour la section de fonctionnement,
- 562 918,33 € pour la section d'investissement.

Les travaux d'aménagement des voies et réseaux ayant été réalisés en 2013, les lots à bâtir ont été commercialisés à partir de 2014. Un lot destiné à la vente aux particuliers est encore disponible.

Le projet de réalisation d'un pôle de santé, destiné à regrouper les divers praticiens et les professionnels de santé sur un même site est toujours en cours de réflexion.

Il est proposé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le budget primitif 2020 du lotissement « La Couture » ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer toutes les pièces relatives à l'adoption dudit budget.

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le **1 2 MARS 2020**

Le Maire,

Frédéric CULLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage le
Pour le Maire,
La Directrice Générale des Services,

Alexandra BIE-BOUGARD.